

40	29/06/2020	BE 0402.031.346	48	EUR		
NAT.	Date du dépôt	N°	P.	D.	20252.00438	C 1.1

**COMPTES ANNUELS ET AUTRES DOCUMENTS À
DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS**

DONNÉES D'IDENTIFICATION (à la date du dépôt)

Dénomination: **CEGELEC S.A.**

Forme juridique: Société anonyme

Adresse: Avenue du Bourget

N°: 44

Boîte:

Code postal: 1130

Commune: Haren

Pays: Belgique

Registre des personnes morales (RPM) - Tribunal de l'entreprise de Bruxelles, francophone

Adresse Internet:

Numéro d'entreprise

BE 0402.031.346

Date du dépôt de l'acte constitutif ou du document le plus récent mentionnant la date de publication des actes constitutif et modificatif(s) des statuts.

01-06-2017

COMPTES ANNUELS EN EUROS approuvés par l'assemblée générale du

16-06-2020

et relatifs à l'exercice couvrant la période du

01-01-2019

au

31-12-2019

Exercice précédent du

01-01-2018

au

31-12-2018

Les montants relatifs à l'exercice précédent sont identiques à ceux publiés antérieurement.

Numéros des sections du document normalisé non déposées parce que sans objet:

C 6.1, C 6.2.1, C 6.2.2, C 6.2.5, C 6.3.1, C 6.3.4, C 6.3.6, C 6.4.2, C 6.5.1, C 6.5.2, C 6.12, C 6.17, C 6.18.2, C 6.20, C 9, C 11, C 12, C 13, C 14, C 15, C 16

Ce compte annuel ne concerne pas une société soumise aux dispositions du nouveau Code des sociétés et associations du 23 mars 2019.

**LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS
ET COMMISSAIRES ET DÉCLARATION
CONCERNANT UNE MISSION DE VÉRIFICATION
OU DE REDRESSEMENT COMPLÉMENTAIRE**

LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES

LISTE COMPLÈTE des nom, prénoms, profession, domicile (adresse, numéro, code postal et commune) et fonction au sein de l'entreprise

LEMAIRE Marc

MUSSENPAD 5/31
8300 Knokke-Heist
BELGIQUE

Début de mandat: 09-06-2017

Fin de mandat: 06-06-2023

Administrateur

HENDRICKX Ann

Molenstraat 1 B
3320 Hoegaarden
BELGIQUE

Début de mandat: 01-01-2019

Fin de mandat: 10-06-2024

Administrateur

MONTESI Fabrice

Impasse Dussart 6
5190 Jemeppe-sur-Sambre
BELGIQUE

Début de mandat: 01-01-2019

Fin de mandat: 10-06-2024

Administrateur délégué

VANDEVENNE Benny

Kremerstraat 14B
3520 Zonhoven
BELGIQUE

Début de mandat: 01-01-2019

Fin de mandat: 10-06-2024

Administrateur

KOEUNE Anne-Pascale

Emile Wittmann 45
1030 Schaerbeek
BELGIQUE

Début de mandat: 01-01-2019

Fin de mandat: 10-06-2024

Administrateur

ARTOIS Bart Marijke

Ter Rivierenlaan 32/1
2100 Deurne (Antwerpen)
BELGIQUE

Début de mandat: 01-09-2015

Fin de mandat: 31-08-2021

Administrateur

MALFAIT Rik

ROZENDREEF 38
8550 Zwevegem

N°	BE 0402.031.346		C 2.1
----	-----------------	--	-------

BELGIQUE

Début de mandat: 01-11-2019

Fin de mandat: 10-06-2024

Administrateur

DELOITTE BEDRIJFSREVISOREN CVBA (B00025)

BE 0429.053.863

LUCHTHAVEN BRUSSEL NATIONAAL 1J

1930 Zaventem

BELGIQUE

Début de mandat: 04-07-2017

Fin de mandat: 16-06-2020

Commissaire

Représenté directement ou indirectement par:

DE BRABANDER Kathleen (B00777)

Lange Lozanastraat 270

2018 Antwerpen

BELGIQUE

N°	BE 0402.031.346		C 2.2
----	-----------------	--	-------

DÉCLARATION CONCERNANT UNE MISSION DE VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT COMPLÉMENTAIRE

L'organe de gestion déclare qu'aucune mission de vérification ou de redressement n'a été confiée à une personne qui n'y est pas autorisée par la loi, en application des articles 34 et 37 de la loi du 22 avril 1999 relative aux professions comptables et fiscales.

Les comptes annuels n'ont pas été vérifiés ou corrigés par un expert-comptable externe, par un réviseur d'entreprises qui n'est pas le commissaire.

Dans l'affirmative, sont mentionnés dans le tableau ci-dessous: les nom, prénoms, profession et domicile; le numéro de membre auprès de son institut et la nature de la mission:

- A. La tenue des comptes de l'entreprise*,
- B. L'établissement des comptes annuels*,
- C. La vérification des comptes annuels et/ou
- D. Le redressement des comptes annuels.

Si des missions visées sous A. ou sous B. ont été accomplies par des comptables agréés ou par des comptables-fiscalistes agréés, peuvent être mentionnés ci-après: les nom, prénoms, profession et domicile de chaque comptable agréé ou comptable-fiscaliste agréé et son numéro de membre auprès de l'Institut Professionnel des Comptables et Fiscalistes agréés ainsi que la nature de sa mission.

COMPTES ANNUELS

BILAN APRÈS RÉPARTITION

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
ACTIF				
FRAIS D'ÉTABLISSEMENT	6.1	20		
ACTIFS IMMOBILISÉS		21/28	<u>27.088.112</u>	<u>1.859.514</u>
Immobilisations incorporelles	6.2	21	850.012	990.876
Immobilisations corporelles	6.3	22/27	1.197.472	828.010
Terrains et constructions		22		
Installations, machines et outillage		23	138.739	116.060
Mobilier et matériel roulant		24	579.519	419.127
Location-financement et droits similaires		25		
Autres immobilisations corporelles		26	479.214	292.823
Immobilisations en cours et acomptes versés		27		
Immobilisations financières	6.4/6.5.1	28	25.040.628	40.628
Entreprises liées	6.15	280/1	25.000.000	
Participations		280		
Créances		281	25.000.000	
Entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation	6.15	282/3		
Participations		282		
Créances		283		
Autres immobilisations financières		284/8	40.628	40.628
Actions et parts		284	37.120	37.120
Créances et cautionnements en numéraire		285/8	3.508	3.508
ACTIFS CIRCULANTS		29/58	<u>72.526.759</u>	<u>90.192.623</u>
Créances à plus d'un an		29	521.587	561.133
Créances commerciales		290		
Autres créances		291	521.587	561.133
Stocks et commandes en cours d'exécution		3		
Stocks		30/36		
Approvisionnements		30/31		
En-cours de fabrication		32		
Produits finis		33		
Marchandises		34		
Immeubles destinés à la vente		35		
Acomptes versés		36		
Commandes en cours d'exécution		37		
Créances à un an au plus		40/41	30.147.400	25.516.072
Créances commerciales		40	25.729.291	24.010.856
Autres créances		41	4.418.109	1.505.216
Placements de trésorerie	6.5.1/6.6	50/53		
Actions propres		50		
Autres placements		51/53		
Valeurs disponibles		54/58	41.629.488	64.039.401
Comptes de régularisation	6.6	490/1	228.284	76.017
TOTAL DE L'ACTIF		20/58	99.614.871	92.052.137

N°	BE 0402.031.346	C 3.2
----	-----------------	-------

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
PASSIF				
CAPITAUX PROPRES				
Capital	6.7.1	10/15	24.407.845	23.081.413
Capital souscrit		10	15.358.645	15.358.645
Capital non appelé		100	15.358.645	15.358.645
Primes d'émission		101		
Plus-values de réévaluation		11		
Réserves		12		
Réserve légale		13	1.606.981	1.606.981
Réserves indisponibles		130	1.535.865	1.535.865
Pour actions propres		131	71.116	71.116
Autres		1310		
Réserves immunisées		1311	71.116	71.116
Réserves disponibles		132		
Bénéfice (Perte) reporté(e)	(+)/(-)	133		
Subsides en capital		14	7.442.219	6.115.787
Avance aux associés sur répartition de l'actif net		15		
PROVISIONS ET IMPÔTS DIFFÉRÉS		19		
Provisions pour risques et charges		16	308.382	349.439
Pensions et obligations similaires		160/5	308.382	349.439
Charges fiscales		160	19.195	60.252
Grosses réparations et gros entretien		161		
Obligations environnementales		162		
Autres risques et charges	6.8	163		
Impôts différés		164/5	289.187	289.187
DETTES		168		
Dettes à plus d'un an	6.9	17/49	74.898.644	68.621.285
Dettes financières		17		
Emprunts subordonnés		170/4		
Emprunts obligataires non subordonnés		170		
Dettes de location-financement et dettes assimilées		171		
Etablissements de crédit		172		
Autres emprunts		173		
Dettes commerciales		174		
Fournisseurs		175		
Effets à payer		1750		
Acomptes reçus sur commandes		1751		
Autres dettes		176		
Dettes à un an au plus	6.9	178/9	74.799.011	68.436.546
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année		42		
Dettes financières		43		
Etablissements de crédit		430/8		
Autres emprunts		439		
Dettes commerciales		44	28.660.988	25.698.577
Fournisseurs		440/4	28.660.988	25.698.577
Effets à payer		441		
Acomptes reçus sur commandes		46	33.188.951	32.982.998
Dettes fiscales, salariales et sociales	6.9	45	9.114.040	8.128.241
Impôts		450/3	502.979	932.739
Rémunérations et charges sociales		454/9	8.611.061	7.195.502
Autres dettes		47/48	3.835.032	1.626.730
Comptes de régularisation	6.9	492/3	99.633	184.739
TOTAL DU PASSIF		10/49	99.614.871	92.052.137

COMPTE DE RÉSULTATS

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
Ventes et prestations		70/76A	129.522.356	99.914.234
Chiffre d'affaires	6.10	70	123.732.984	90.630.190
En-cours de fabrication, produits finis et commandes en cours d'exécution: augmentation (réduction) (+)/(-)		71		
Production immobilisée		72		
Autres produits d'exploitation	6.10	74	5.789.372	9.284.044
Produits d'exploitation non récurrents	6.12	76A		
Coût des ventes et des prestations		60/66A	122.363.886	93.010.903
Approvisionnements et marchandises		60	37.327.458	26.439.155
Achats		600/8	37.327.458	26.439.155
Stocks: réduction (augmentation) (+)/(-)		609		
Services et biens divers		61	55.260.271	40.018.242
Rémunérations, charges sociales et pensions (+)/(-)	6.10	62	29.086.080	26.116.785
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles		630	595.698	501.520
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales: dotations (reprises) (+)/(-)	6.10	631/4	-14.028	-33.555
Provisions pour risques et charges: dotations (utilisations et reprises) (+)/(-)	6.10	635/8	-41.057	-436.248
Autres charges d'exploitation	6.10	640/8	149.464	405.004
Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration (-)		649		
Charges d'exploitation non récurrentes	6.12	66A		
Bénéfice (Perte) d'exploitation (+)/(-)		9901	7.158.470	6.903.331
Produits financiers		75/76B	134.417	28.776
Produits financiers récurrents		75	134.417	28.776
Produits des immobilisations financières		750	134.094	4.460
Produits des actifs circulants		751		22.456
Autres produits financiers	6.11	752/9	323	1.860
Produits financiers non récurrents	6.12	76B		
Charges financières		65/66B	287.903	277.007
Charges financières récurrentes	6.11	65	287.903	277.007
Charges des dettes		650	283.007	276.266
Réductions de valeur sur actifs circulants autres que stocks, commandes en cours et créances commerciales: dotations (reprises) (+)/(-)		651		
Autres charges financières		652/9	4.896	741
Charges financières non récurrentes	6.12	66B		
Bénéfice (Perte) de l'exercice avant impôts (+)/(-)		9903	7.004.984	6.655.100
Prélèvements sur les impôts différés		780		
Transfert aux impôts différés		680		
Impôts sur le résultat (+)/(-)	6.13	67/77	2.328.552	2.223.409
Impôts		670/3	2.328.552	2.223.409
Régularisations d'impôts et reprises de provisions fiscales		77		
Bénéfice (Perte) de l'exercice (+)/(-)		9904	4.676.432	4.431.691
Prélèvements sur les réserves immunisées		789		
Transfert aux réserves immunisées		689		
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter (+)/(-)		9905	4.676.432	4.431.691

AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS

		Codes	Exercice	Exercice précédent
Bénéfice (Perte) à affecter	(+)/(-)	9906	10.792.219	6.315.787
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	(+)/(-)	9905	4.676.432	4.431.691
Bénéfice (Perte) reporté(e) de l'exercice précédent	(+)/(-)	14P	6.115.787	1.884.096
Prélèvements sur les capitaux propres		791/2		800.000
sur le capital et les primes d'émission		791		
sur les réserves		792		800.000
Affectations aux capitaux propres		691/2		
au capital et aux primes d'émission		691		
à la réserve légale		6920		
aux autres réserves		6921		
Bénéfice (Perte) à reporter	(+)/(-)	14	7.442.219	6.115.787
Intervention d'associés dans la perte		794		
Bénéfice à distribuer		694/7	3.350.000	1.000.000
Rémunération du capital		694	3.350.000	1.000.000
Administrateurs ou gérants		695		
Employés		696		
Autres allocataires		697		

ANNEXE

ETAT DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

CONCESSIONS, BREVETS, LICENCES, SAVOIR-FAIRE, MARQUES ET DROITS SIMILAIRES

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Acquisitions, y compris la production immobilisée

Cessions et désaffectations

Transferts d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Actés

Repris

Acquis de tiers

Annulés à la suite de cessions et désaffectations

Transférés d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE

Codes	Exercice	Exercice précédent
8052P	XXXXXXXXXXX	3.272.060
8022	26.793	
8032		
8042		
8052	3.298.853	
8122P	XXXXXXXXXXX	3.258.259
8072	9.282	
8082		
8092		
8102		
8112		
8122	3.267.541	
211	31.312	

N°	BE 0402.031.346	C 6.2.4
----	-----------------	---------

GOODWILL

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Acquisitions, y compris la production immobilisée

Cessions et désaffectations

Transferts d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Actés

Repris

Acquis de tiers

Annulés à la suite de cessions et désaffectations

Transférés d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE

Codes	Exercice	Exercice précédent
8053P	XXXXXXXXXXXX	4.897.614
8023		
8033		
8043		
8053	4.897.614	
8123P	XXXXXXXXXXXX	3.920.539
8073	158.375	
8083		
8093		
8103		
8113		
8123	4.078.914	
212	818.700	

ETAT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES
INSTALLATIONS, MACHINES ET OUTILLAGE

	Codes	Exercice	Exercice précédent
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8192P	XXXXXXXXXX	4.858.508
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8162	104.226	
Cessions et désaffectations	8172		
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8182		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8192	4.962.734	
Plus-values au terme de l'exercice	8252P	XXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice			
Actées	8212		
Acquises de tiers	8222		
Annulées	8232		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8242		
Plus-values au terme de l'exercice	8252		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8322P	XXXXXXXXXX	4.742.448
Mutations de l'exercice			
Actés	8272	81.547	
Repris	8282		
Acquis de tiers	8292		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8302		
Transférés d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8312		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8322	4.823.995	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	23	138.739	

	Codes	Exercice	Exercice précédent
MOBILIER ET MATÉRIEL ROULANT			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8193P	XXXXXXXXXXXX	6.980.162
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8163	348.624	
Cessions et désaffectations	8173	22.882	
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8183		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8193	7.305.904	
Plus-values au terme de l'exercice	8253P	XXXXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice			
Actées	8213		
Acquises de tiers	8223		
Annulées	8233		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8243		
Plus-values au terme de l'exercice	8253		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8323P	XXXXXXXXXXXX	6.561.035
Mutations de l'exercice			
Actés	8273	187.556	
Repris	8283		
Acquis de tiers	8293		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8303	22.206	
Transférés d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8313		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8323	6.726.385	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	24	579.519	

N°	BE 0402.031.346	C 6.3.5
----	-----------------	---------

AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Codes	Exercice	Exercice précédent
8195P	XXXXXXXXXXXX	1.412.687

Mutations de l'exercice

Acquisitions, y compris la production immobilisée

8165 345.329

Cessions et désaffectations

8175

Transferts d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

8185

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

8195 1.758.016

Plus-values au terme de l'exercice

8255P XXXXXXXXXXXX 35.583

Mutations de l'exercice

Actées

8215

Acquises de tiers

8225

Annulées

8235

Transférées d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

8245

Plus-values au terme de l'exercice

8255 35.583

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

8325P XXXXXXXXXXXX 1.155.447

Mutations de l'exercice

Actés

8275 158.938

Repris

8285

Acquis de tiers

8295

Annulés à la suite de cessions et désaffectations

8305

Transférés d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

8315

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

8325 1.314.385

VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE

26 479.214

ETAT DES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

	Codes	Exercice	Exercice précédent
ENTREPRISES LIÉES - PARTICIPATIONS, ACTIONS ET PARTS			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8391P	XXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice			
Acquisitions	8361		
Cessions et retraits	8371		
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8381		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8391		
Plus-values au terme de l'exercice	8451P	XXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice			
Actées	8411		
Acquises de tiers	8421		
Annulées	8431		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8441		
Plus-values au terme de l'exercice	8451		
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8521P	XXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice			
Actées	8471		
Reprises	8481		
Acquises de tiers	8491		
Annulées à la suite de cessions et retraits	8501		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8511		
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8521		
Montants non appelés au terme de l'exercice	8551P	XXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice	(+)/(-) 8541		
Montants non appelés au terme de l'exercice	8551		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	280		
ENTREPRISES LIÉES - CRÉANCES			
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	281P	XXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice			
Additions	8581	25.000.000	
Remboursements	8591		
Réductions de valeur actées	8601		
Réductions de valeur reprises	8611		
Différences de change	(+)/(-) 8621		
Autres	(+)/(-) 8631		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	281	<u>25.000.000</u>	
RÉDUCTIONS DE VALEUR CUMULÉES SUR CRÉANCES AU TERME DE L'EXERCICE	8651		

AUTRES ENTREPRISES - PARTICIPATIONS, ACTIONS ET PARTS
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice
Mutations de l'exercice

Acquisitions

Cessions et retraits

Transferts d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice
Plus-values au terme de l'exercice
Mutations de l'exercice

Actées

Acquis de tiers

Annulées

Transférées d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

Plus-values au terme de l'exercice
Réductions de valeur au terme de l'exercice
Mutations de l'exercice

Actées

Reprises

Acquis de tiers

Annulées à la suite de cessions et retraits

Transférées d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

Réductions de valeur au terme de l'exercice
Montants non appelés au terme de l'exercice
Mutations de l'exercice

(+)/(-)

Montants non appelés au terme de l'exercice
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE
AUTRES ENTREPRISES - CRÉANCES
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE
Mutations de l'exercice

Additions

Remboursements

Réductions de valeur actées

Réductions de valeur reprises

Différences de change

(+)/(-)

Autres

(+)/(-)

VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE
RÉDUCTIONS DE VALEUR CUMULÉES SUR CRÉANCES AU
TERME DE L'EXERCICE

Codes	Exercice	Exercice précédent
8393P	XXXXXXXXXXXX	58.020
8363		
8373		
8383		
8393	58.020	
8453P	XXXXXXXXXXXX	
8413		
8423		
8433		
8443		
8453		
8523P	XXXXXXXXXXXX	
8473		
8483		
8493		
8503		
8513		
8523		
8553P	XXXXXXXXXXXX	20.900
8543		
8553	20.900	
284	37.120	
285/8P	XXXXXXXXXXXX	3.508
8583		
8593		
8603		
8613		
8623		
8633		
285/8	3.508	
8653		

N°	BE 0402.031.346	C 6.6
----	-----------------	-------

PLACEMENTS DE TRÉSORERIE ET COMPTES DE RÉGULARISATION DE L'ACTIF

PLACEMENTS DE TRÉSORERIE - AUTRES PLACEMENTS

Actions, parts et placements autres que placements à revenu fixe

Actions et parts - Valeur comptable augmentée du montant non appelé

Actions et parts - Montant non appelé

Métaux précieux et œuvres d'art

Titres à revenu fixe

Titres à revenu fixe émis par des établissements de crédit

Comptes à terme détenus auprès des établissements de crédit

Avec une durée résiduelle ou de préavis

d'un mois au plus

de plus d'un mois à un an au plus

de plus d'un an

Autres placements de trésorerie non repris ci-avant

Codes	Exercice	Exercice précédent
51		
8681		
8682		
8683		
52		
8684		
53		
8686		
8687		
8688		
8689		

COMPTES DE RÉGULARISATION

Ventilation de la rubrique 490/1 de l'actif si celle-ci représente un montant important

CHARGES A REPORTER

ECART DE CONVERSION D'ACTIF

COMPTES D'ATTENTE

Exercice
20.742
43.737
163.805

N°	BE 0402.031.346	C 6.7.1
----	-----------------	---------

ETAT DU CAPITAL ET STRUCTURE DE L'ACTIONNARIAT

ETAT DU CAPITAL

Capital social

Capital souscrit au terme de l'exercice

Capital souscrit au terme de l'exercice

Codes	Exercice	Exercice précédent
100P	XXXXXXXXXX	15.358.645
100	15.358.645	

Modifications au cours de l'exercice

Représentation du capital

Catégories d'actions

Nominatives

Codes	Montants	Nombre d'actions
	15.358.645	71.913
8702	XXXXXXXXXX	71.913
8703	XXXXXXXXXX	

Actions nominatives

Actions dématérialisées

Capital non libéré

Capital non appelé

Capital appelé, non versé

Actionnaires redevables de libération

Codes	Montant non appelé	Montant appelé non versé
101		XXXXXXXXXX
8712	XXXXXXXXXX	

Actions propres

Détenues par la société elle-même

Montant du capital détenu

Nombre d'actions correspondantes

Détenues par ses filiales

Montant du capital détenu

Nombre d'actions correspondantes

Engagement d'émission d'actions

Suite à l'exercice de droits de conversion

Montant des emprunts convertibles en cours

Montant du capital à souscrire

Nombre maximum correspondant d'actions à émettre

Suite à l'exercice de droits de souscription

Nombre de droits de souscription en circulation

Montant du capital à souscrire

Nombre maximum correspondant d'actions à émettre

Capital autorisé non souscrit

Codes	Exercice
8721	
8722	
8731	
8732	
8740	
8741	
8742	
8745	
8746	
8747	
8751	

Parts non représentatives du capital

Répartition

Nombre de parts

Nombre de voix qui y sont attachées

Ventilation par actionnaire

Nombre de parts détenues par la société elle-même

Nombre de parts détenues par les filiales

Codes	Exercice
8761	
8762	
8771	
8781	

N°	BE 0402.031.346	C 6.7.2
----	-----------------	---------

STRUCTURE DE L'ACTIONNARIAT DE L'ENTREPRISE À LA DATE DE CLÔTURE DE SES COMPTES

telle qu'elle résulte des déclarations reçues par l'entreprise en vertu du Code des sociétés, art. 631 §2 et art. 632 §2; de la loi du 2 mai 2007 relative à la publicité des participations importantes, art. 14 alinéa 4; de l'arrêté royal du 21 août 2008 fixant les règles complémentaires applicables à certains systèmes multilatéraux de négociation, art. 5.

DÉNOMINATION des personnes détenant des droits sociaux dans la société, avec mention de L'ADRESSE (du siège statutaire pour les personnes morales) et pour les entreprises de droit belge, mention du NUMÉRO D'ENTREPRISE	Droits sociaux détenus			
	Nature	Nombre de droits de vote		%
		Attachés à des titres	Non liés à des titres	
VINCI ENERGIES BELGIUM BE 0881.526.496 BOURGETLAAN 44 1130 Haren BELGIQUE	ACTIONS SANS MENTION DE VALEUR	71.912	0	99,99
VINCI ENERGIES INTERNATIONAL BELGIUM BE 0841.646.927 BOURGETLAAN 44 1130 Haren BELGIQUE	ACTIONS SANS MENTION DE VALEUR	1	0	0,01

N°	BE 0402.031.346		C 6.8
----	-----------------	--	-------

PROVISIONS POUR AUTRES RISQUES ET CHARGES

VENTILATION DE LA RUBRIQUE 164/5 DU PASSIF SI CELLE-CI REPRÉSENTE UN MONTANT IMPORTANT

PROVISION POUR LITIGES

Exercice
289.187

ETAT DES DETTES ET COMPTES DE RÉGULARISATION DU PASSIF
VENTILATION DES DETTES À L'ORIGINE À PLUS D'UN AN, EN FONCTION DE LEUR DURÉE RÉSIDUELLE
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année

	Codes	Exercice
Dettes financières	8801	
Emprunts subordonnés	8811	
Emprunts obligataires non subordonnés	8821	
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8831	
Etablissements de crédit	8841	
Autres emprunts	8851	
Dettes commerciales	8861	
Fournisseurs	8871	
Effets à payer	8881	
Acomptes reçus sur commandes	8891	
Autres dettes	8901	

Total des dettes à plus d'un an échéant dans l'année

42

Dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir

Dettes financières	8802	
Emprunts subordonnés	8812	
Emprunts obligataires non subordonnés	8822	
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8832	
Etablissements de crédit	8842	
Autres emprunts	8852	
Dettes commerciales	8862	
Fournisseurs	8872	
Effets à payer	8882	
Acomptes reçus sur commandes	8892	
Autres dettes	8902	

Total des dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir

8912

Dettes ayant plus de 5 ans à courir

Dettes financières	8803	
Emprunts subordonnés	8813	
Emprunts obligataires non subordonnés	8823	
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8833	
Etablissements de crédit	8843	
Autres emprunts	8853	
Dettes commerciales	8863	
Fournisseurs	8873	
Effets à payer	8883	
Acomptes reçus sur commandes	8893	
Autres dettes	8903	

Total des dettes ayant plus de 5 ans à courir

8913

DETTES GARANTIES
Dettes garanties par les pouvoirs publics belges

	Codes	Exercice
Dettes financières	8921	
Emprunts subordonnés	8931	
Emprunts obligataires non subordonnés	8941	
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8951	
Etablissements de crédit	8961	
Autres emprunts	8971	
Dettes commerciales	8981	
Fournisseurs	8991	
Effets à payer	9001	
Acomptes reçus sur commandes	9011	
Dettes salariales et sociales	9021	
Autres dettes	9051	

Total des dettes garanties par les pouvoirs publics belges

9061

N°	BE 0402.031.346	C 6.9
----	-----------------	-------

Dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de l'entreprise

Dettes financières	
Emprunts subordonnés	
Emprunts obligataires non subordonnés	
Dettes de location-financement et dettes assimilées	
Etablissements de crédit	
Autres emprunts	
Dettes commerciales	
Fournisseurs	
Effets à payer	
Acomptes reçus sur commandes	
Dettes fiscales, salariales et sociales	
Impôts	
Rémunérations et charges sociales	
Autres dettes	
Total des dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de l'entreprise	

Codes	Exercice
8922	
8932	
8942	
8952	
8962	
8972	
8982	
8992	
9002	
9012	
9022	
9032	
9042	
9052	
9062	

DETTES FISCALES, SALARIALES ET SOCIALES

Impôts	
Dettes fiscales échues	
Dettes fiscales non échues	
Dettes fiscales estimées	
Rémunérations et charges sociales	
Dettes échues envers l'Office National de Sécurité Sociale	
Autres dettes salariales et sociales	

Codes	Exercice
9072	
9073	176.434
450	326.545
9076	
9077	8.611.061

COMPTES DE RÉGULARISATION

Ventilation de la rubrique 492/3 du passif si celle-ci représente un montant important

CHARGES A IMPUTER	40.044
PRODUITS ACQUIS	28.452
ECART D E CONVERSION PASSIF	31.137

N°	BE 0402.031.346	C 6.10
----	-----------------	--------

RÉSULTATS D'EXPLOITATION

PRODUITS D'EXPLOITATION

Chiffre d'affaires net

Ventilation par catégorie d'activité

ACTIVITE DE PROJETS

123.732.983

90.630.190

Ventilation par marché géographique

BELGIQUE

UE

112.559.895

84.413.045

11.173.088

6.217.145

Autres produits d'exploitation

Subsides d'exploitation et montants compensatoires obtenus des pouvoirs publics

740

CHARGES D'EXPLOITATION

Travailleurs pour lesquels l'entreprise a introduit une déclaration DIMONA ou qui sont inscrits au registre général du personnel

Nombre total à la date de clôture

9086

429

397

Effectif moyen du personnel calculé en équivalents temps plein

9087

401

373,8

Nombre d'heures effectivement prestées

9088

627.126

573.785

Frais de personnel

Rémunérations et avantages sociaux directs

620

20.608.025

18.312.627

Cotisations patronales d'assurances sociales

621

5.350.660

4.938.862

Primes patronales pour assurances extralégales

622

993.025

831.706

Autres frais de personnel

623

2.067.136

1.944.526

Pensions de retraite et de survie

624

67.234

89.064

Provisions pour pensions et obligations similaires

Dotations (utilisations et reprises)

(+)/(-)

635

-41.057

-436.248

Réductions de valeur

Sur stocks et commandes en cours

Actées

9110

Reprises

9111

Sur créances commerciales

Actées

9112

241.438

33.195

Reprises

9113

255.466

66.750

Provisions pour risques et charges

Constitutions

9115

19.404

Utilisations et reprises

9116

41.057

455.652

Autres charges d'exploitation

Impôts et taxes relatifs à l'exploitation

640

112.700

118.120

Autres

641/8

36.764

286.884

Personnel intérimaire et personnes mises à la disposition de l'entreprise

Nombre total à la date de clôture

9096

Nombre moyen calculé en équivalents temps plein

9097

21,3

10

Nombre d'heures effectivement prestées

9098

44.259

20.290

Frais pour l'entreprise

617

1.341.640

674.174

RÉSULTATS FINANCIERS

PRODUITS FINANCIERS RÉCURRENTS

Autres produits financiers

Subsides accordés par les pouvoirs publics et imputés au compte de résultats

Subsides en capital

Subsides en intérêts

Ventilation des autres produits financiers

Ecart de conversion

Produits financiers divers

REMISE POUR PAIEMENT AU COMPTANT

Codes	Exercice	Exercice précédent
9125		
9126		
	0	0
	0	1.860
	323	0
CHARGES FINANCIÈRES RÉCURRENTES		
Amortissement des frais d'émission d'emprunts		
6501		
Intérêts portés à l'actif		
6503		
Réductions de valeur sur actifs circulants		
Actées		
6510		
Reprises		
6511		
Autres charges financières		
Montant de l'escompte à charge de l'entreprise sur la négociation de créances		
653		
Provisions à caractère financier		
Dotations		
6560		
Utilisations et reprises		
6561		
Ventilation des autres charges financières		
Ecart de conversion		
	0	41
Charges financières diverses		
	4.896	700

IMPÔTS ET TAXES

IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT

Impôts sur le résultat de l'exercice

Impôts et précomptes dus ou versés
Excédent de versements d'impôts ou de précomptes porté à l'actif
Suppléments d'impôts estimés

Impôts sur le résultat d'exercices antérieurs

Suppléments d'impôts dus ou versés
Suppléments d'impôts estimés ou provisionnés

Principales sources de disparités entre le bénéfice avant impôts, exprimé dans les comptes, et le bénéfice taxable estimé

DEPENSES NON ADMISES
GOODWILL

Codes	Exercice
9134	2.251.023
9135	2.027.000
9136	
9137	224.023
9138	77.529
9139	71.484
9140	6.045
	1.010.000
	158.000

Incidence des résultats non récurrents sur le montant des impôts sur le résultat de l'exercice

Exercice

Sources de latences fiscales

Latences actives
Pertes fiscales cumulées, déductibles des bénéfices taxables ultérieurs
Autres latences actives

Latences passives
Ventilation des latences passives

Codes	Exercice
9141	
9142	
9144	

TAXES SUR LA VALEUR AJOUTÉE ET IMPÔTS À CHARGE DE TIERS

Taxes sur la valeur ajoutée, portées en compte

A l'entreprise (déductibles)
Par l'entreprise

Montants retenus à charge de tiers, au titre de

Précompte professionnel
Précompte mobilier

Codes	Exercice	Exercice précédent
9145	9.278.651	6.066.765
9146	2.131.404	1.493.404
9147	5.303.538	4.822.886
9148	14	4

DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN

GARANTIES PERSONNELLES CONSTITUÉES OU IRRÉVOCABLEMENT PROMISES PAR L'ENTREPRISE POUR SÛRETÉ DE DETTES OU D'ENGAGEMENTS DE TIERS

Dont

- Effets de commerce en circulation endossés par l'entreprise
- Effets de commerce en circulation tirés ou avalisés par l'entreprise
- Montant maximum à concurrence duquel d'autres engagements de tiers sont garantis par l'entreprise

GARANTIES RÉELLES

Garanties réelles constituées ou irrévocablement promises par l'entreprise sur ses actifs propres pour sûreté de dettes et engagements de l'entreprise

- Hypothèques
 - Valeur comptable des immeubles grevés
 - Montant de l'inscription
- Gages sur fonds de commerce - Montant de l'inscription
- Gages sur d'autres actifs - Valeur comptable des actifs gagés
- Sûretés constituées sur actifs futurs - Montant des actifs en cause

Garanties réelles constituées ou irrévocablement promises par l'entreprise sur ses actifs propres pour sûreté de dettes et engagements de tiers

- Hypothèques
 - Valeur comptable des immeubles grevés
 - Montant de l'inscription
- Gages sur fonds de commerce - Montant de l'inscription
- Gages sur d'autres actifs - Valeur comptable des actifs gagés
- Sûretés constituées sur actifs futurs - Montant des actifs en cause

BIENS ET VALEURS DÉTENUS PAR DES TIERS EN LEUR NOM MAIS AUX RISQUES ET PROFITS DE L'ENTREPRISE, S'ILS NE SONT PAS PORTÉS AU BILAN

ENGAGEMENTS IMPORTANTS D'ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS

ENGAGEMENTS IMPORTANTS DE CESSION D'IMMOBILISATIONS

MARCHÉ À TERME

- Marchandises achetées (à recevoir)
- Marchandises vendues (à livrer)
- Devises achetées (à recevoir)
- Devises vendues (à livrer)

Codes	Exercice
9149	27.382.000
9150	
9151	
9153	27.382.000
9161	
9171	
9181	
9191	
9201	
9162	
9172	
9182	
9192	
9202	
9213	
9214	
9215	
9216	

ENGAGEMENTS RÉSULTANT DE GARANTIES TECHNIQUES ATTACHÉES À DES VENTES OU PRESTATIONS DÉJÀ EFFECTUÉES

Exercice

N°	BE 0402.031.346	C 6.14
----	-----------------	--------

MONTANT, NATURE ET FORME DES LITIGES ET AUTRES ENGAGEMENTS IMPORTANTS

Exercice

RÉGIMES COMPLÉMENTAIRES DE PENSION DE RETRAITE OU DE SURVIE INSTAURÉS AU PROFIT DU PERSONNEL OU DES DIRIGEANTS

Description succincte

La société a des plans de pension de « cotisations définies » financés par les régimes d'assurance collective. Ces plans sont soumis à une garantie minimum porté par l'employeur tel que défini par la loi sur les pensions complémentaires du 28 Avril 2003, telle que modifiée par la loi du 18 Décembre 2015 applicable à partir du 1er Janvier 2016, créant ainsi un risque de paiements supplémentaires porté à charge de l'employeur. Au 31 Décembre 2019, la garantie minimum applicable n'a pas abouti à un manque significatif de l'obligation de financement comparé aux réserves constituées pour ces plans. Ceux-ci étant constitué sur base de l'analyse de la différence entre la réserve garantie minimum légal au 31 Décembre 2019 (calculée par la contribution aux pensions du passé augmentée avec les intérêts minimum garanti jusqu'à la date de calcul du 31 décembre 2019) et les réserves actuelles accumulées (réserves calculées sur base des contributions du passé, augmenté du taux d'intérêt technique, en tenant compte des appropriations du résultat jusqu'à la date de calcul) .

Mesures prises pour en couvrir la charge

PENSIONS DONT LE SERVICE INCOMBE À L'ENTREPRISE ELLE-MÊME

Montant estimé des engagements résultant de prestations déjà effectuées

Bases et méthodes de cette estimation

Code	Exercice
9220	

NATURE ET IMPACT FINANCIER DES ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS POSTÉRIEURS À LA DATE DE CLÔTURE, NON PRIS EN COMPTE DANS LE BILAN OU LE COMPTE DE RÉSULTATS

Après la fin de l'exercice comptable la crise Corona a éclaté. La situation actuelle est incertaine, particulièrement en ce qui concerne la durée de cette pandémie mondiale. Il est difficile d'estimer l'impact final sur le chiffre d'affaires et la rentabilité de la société. Sur base du reforecast établi à la fin du premier trimestre 2020, une chute du chiffre d'affaires ainsi que de la profitabilité sera inévitable. Les business units avec un impact considérable font appel au régime de chômage temporaire pour force majeure. Les résultats et cash-flows opérationnels restent néanmoins positifs sur base du reforecast susmentionné. Suite à la pandémie Corona, un stress-test a été effectué sur la position de trésorerie de la société et pour la globalité de la position de trésorerie pour VINCI Energies en Belgique. Une diminution de la trésorerie est très probable, mais la position de liquidité n'entre pas dans une zone critique. Le Conseil d'Administration est d'opinion que, sur base de l'information disponible actuellement, la crédibilité et la solvabilité de la société restent garanties.

Exercice
0

ENGAGEMENTS D'ACHAT OU DE VENTE DONT LA SOCIÉTÉ DISPOSE COMME ÉMETTEUR D'OPTIONS DE VENTE OU D'ACHAT

Exercice

NATURE, OBJECTIF COMMERCIAL ET CONSÉQUENCES FINANCIÈRES DES OPÉRATIONS NON INSCRITES AU BILAN

Exercice

N°	BE 0402.031.346	C 6.14
----	-----------------	--------

A condition que les risques ou les avantages découlant de ces opérations soient significatifs et dans la mesure où la divulgation des risques ou avantages soit nécessaire pour l'appréciation de la situation financière de la société

Exercice

AUTRES DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN DONT CEUX NON SUSCEPTIBLES D'ÊTRE QUANTIFIÉS

OBLIGATIONS LOCATIVES FUTURES

Exercice
6.657.000

N°	BE 0402.031.346	C 6.15
----	-----------------	--------

RELATIONS AVEC LES ENTREPRISES LIÉES, LES ENTREPRISES ASSOCIÉES ET LES AUTRES ENTREPRISES AVEC LESQUELLES IL EXISTE UN LIEN DE PARTICIPATION

ENTREPRISES LIÉES

Immobilisations financières

Participations

Créances subordonnées

Autres créances

Créances

A plus d'un an

A un an au plus

Placements de trésorerie

Actions

Créances

Dettes

A plus d'un an

A un an au plus

Garanties personnelles et réelles

Constituées ou irrévocablement promises par l'entreprise pour sûreté de dettes ou d'engagements d'entreprises liées

Constituées ou irrévocablement promises par des entreprises liées pour sûreté de dettes ou d'engagements de l'entreprise

Autres engagements financiers significatifs

Résultats financiers

Produits des immobilisations financières

Produits des actifs circulants

Autres produits financiers

Charges des dettes

Autres charges financières

Cessions d'actifs immobilisés

Plus-values réalisées

Moins-values réalisées

ENTREPRISES ASSOCIÉES

Immobilisations financières

Participations

Créances subordonnées

Autres créances

Créances

A plus d'un an

A un an au plus

Dettes

A plus d'un an

A un an au plus

Garanties personnelles et réelles

Constituées ou irrévocablement promises par l'entreprise pour sûreté de dettes ou d'engagements d'entreprises associées

Constituées ou irrévocablement promises par des entreprises associées pour sûreté de dettes ou d'engagements de l'entreprise

Autres engagements financiers significatifs

AUTRES ENTREPRISES AVEC UN LIEN DE PARTICIPATION

Immobilisations financières

Participations

Créances subordonnées

Autres créances

Créances

A plus d'un an

A un an au plus

Dettes

A plus d'un an

A un an au plus

Codes	Exercice	Exercice précédent
280/1	25.000.000	
280		
9271		
9281	25.000.000	
9291	1.166.033	367.947
9301		
9311	1.166.033	367.947
9321		
9331		
9341		
9351	3.248.947	2.653.899
9361		
9371	3.248.947	2.653.899
9381		
9391		
9401		
9421	81.750	
9431		
9441		
9461		
9471		
9481		
9491		
9253		
9263		
9273		
9283		
9293		
9303		
9313		
9353		
9363		
9373		
9383		
9393		
9403		
9252		
9262		
9272		
9282		
9292		
9302		
9312		
9352		
9362		
9372		

N°	BE 0402.031.346	C 6.15
----	-----------------	--------

TRANSACTIONS AVEC DES PARTIES LIÉES EFFECTUÉES DANS DES CONDITIONS AUTRES QUE CELLES DU MARCHÉ

Mention de telles transactions, si elles sont significatives, y compris le montant et indication de la nature des rapports avec la partie liée, ainsi que toute autre information sur les transactions qui serait nécessaire pour obtenir une meilleure compréhension de la position financière de la société

Exercice

RELATIONS FINANCIÈRES AVEC

LES ADMINISTRATEURS ET GÉRANTS, LES PERSONNES PHYSIQUES OU MORALES QUI CONTRÔLENT DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT L'ENTREPRISE SANS ÊTRE LIÉES À CELLE-CI OU LES AUTRES ENTREPRISES CONTRÔLÉES DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT PAR CES PERSONNES

Créances sur les personnes précitées

Conditions principales des créances, taux d'intérêt, durée, montants éventuellement remboursés, annulés ou auxquels il a été renoncé

Garanties constituées en leur faveur

Autres engagements significatifs souscrits en leur faveur

Rémunérations directes et indirectes et pensions attribuées, à charge du compte de résultats, pour autant que cette mention ne porte pas à titre exclusif ou principal sur la situation d'une seule personne identifiable

Aux administrateurs et gérants

Aux anciens administrateurs et anciens gérants

Codes	Exercice
9500	
9501	
9502	
9503	1.179.380
9504	

LE(S) COMMISSAIRE(S) ET LES PERSONNES AVEC LESQUELLES IL EST LIÉ (ILS SONT LIÉS)

Emoluments du (des) commissaire(s)

Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par le(s) commissaire(s)

Autres missions d'attestation

Missions de conseils fiscaux

Autres missions extérieures à la mission révisoriale

Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par des personnes avec lesquelles le ou les commissaire(s) est lié (sont liés)

Autres missions d'attestation

Missions de conseils fiscaux

Autres missions extérieures à la mission révisoriale

Codes	Exercice
9505	69.390
95061	6.420
95062	
95063	
95081	
95082	
95083	

Mentions en application de l'article 134 du Code des sociétés

N°	BE 0402.031.346	C 6.18.1
----	-----------------	----------

DÉCLARATION RELATIVE AUX COMPTES CONSOLIDÉS

Informations à compléter par les entreprises soumises aux dispositions du Code des sociétés relatives aux comptes consolidés

L'entreprise n'établit pas de comptes consolidés ni de rapport consolidé de gestion, parce qu'elle en est exemptée pour la (les) raison(s) suivante(s)

L'entreprise est elle-même filiale d'une entreprise mère qui établit et publie des comptes consolidés dans lesquels ses comptes annuels sont intégrés par consolidation

Dans l'affirmative, justification du respect des conditions d'exemption prévues à l'article 113, §2 et §3 du Code des sociétés
La société est comprise dans les comptes consolidés établis par la société-mère.

Nom, adresse complète du siège et, s'il s'agit d'une entreprise de droit belge, numéro d'entreprise de l'entreprise mère qui établit et publie les comptes consolidés en vertu desquels l'exemption est autorisée

VINCI SA
FR
Cours Ferdinand de Lesseps 1
92500 Rueil-Malmaison
FRANCE

Informations à compléter par l'entreprise si elle est filiale ou filiale commune

Nom, adresse complète du siège et, s'il s'agit d'une entreprise de droit belge, numéro d'entreprise de l'(des) entreprise(s) mère(s) et indication si cette (ces) entreprise(s) mère(s) établit (établissent) et publie(nt) des comptes consolidés dans lesquels ses comptes annuels sont intégrés par consolidation*:

VINCI sa
Entreprise mère consolidante - Ensemble le plus grand
Cours Ferdinand de Lesseps 1
92500 Rueil-Malmaison
FRANCE

Si l'(les) entreprise(s) mère(s) est (sont) de droit étranger, lieu où les comptes consolidés dont question ci-avant peuvent être obtenus*:

VINCI sa
Cours Ferdinand de Lesseps 1
92500 Rueil-Malmaison
FRANCE

* Si les comptes de l'entreprise sont consolidés à plusieurs niveaux, les renseignements sont donnés d'une part, pour l'ensemble le plus grand et d'autre part, pour l'ensemble le plus petit d'entreprises dont la société fait partie en tant que filiale et pour lequel des comptes consolidés sont établis et publiés.

Règles d'évaluation

Chiffre d'affaires

Les contrats sont repris en chiffre d'affaires et en résultat selon la méthode "percentage of completion". Ce pourcentage est basé sur l'avancement des coûts (directs et indirects) sur le projet et la marge est égale à la marge finale estimée à la commande. La différence entre la facturation aux clients et le chiffre d'affaires est entièrement considérée comme acompte et enregistrée sur le compte "Acomptes reçus sur commandes"(46).

Les immobilisations

Les immobilisations sont reprises en comptabilité au prix d'acquisition, c'est-à-dire au prix d'achat majoré des frais accessoires tels que les impôts non récupérables et les frais de transport. Les frais accessoires sont amortis en même temps et au même rythme que l'immobilisation elle-même.

Les immobilisations corporelles et incorporelles dont l'utilisation est limitée dans le temps font l'objet d'amortissements calculés selon les taux suivants :

Goodwill	5 % linéaire
Logiciels	20 % linéaire
Mobilier	10 % linéaire
Matériel de bureau	20 % linéaire
Matériel et outillage	20 % dégressif
Matériel roulant	25 % linéaire
Matériel informatique de bureaux	25 % linéaire
Matériel informatique de chantiers	20 % dégressif
Aménagement locaux	10 % linéaire
Réseaux	20 % linéaire

Les immobilisations feront l'objet d'amortissements complémentaires ou exceptionnels lorsque, en raison d'événements économiquement ou juridiquement justifiés, leur valeur comptable dépasse leur valeur d'utilisation par l'entreprise.

Les participations portées sous la rubrique "Immobilisations financières" sont reprises à leur valeur d'acquisition nette de frais accessoires. Les participations feront l'objet de réduction de valeur en cas de moins-values durables lorsque celles-ci seront justifiées par la réduction de la rentabilité ou des perspectives de la société dans laquelle la participation ou les actions sont détenues.

Provisions pour risques et charges

Des provisions seront constituées pour couvrir les charges de gros entretien et réparations ainsi que pour couvrir des pertes et des charges nettement circonscrites quant à leur nature et qui, à la date de clôture de l'exercice, sont prévisibles ou certaines mais qui restent indéterminées quant à leur montant (litiges, appels en garantie.).

Les réductions de valeur et les provisions pour risques et charges ne seront maintenues au terme d'un exercice que dans la mesure où elles n'excèdent pas une appréciation prudemment établie des dépréciations, risques et charges en considération desquelles elles ont été constituées.

Stocks et commandes en cours d'exécution

Les stocks de matières premières sont évalués à leur valeur d'acquisition.

Les règles d'évaluation ont été adaptées à partir de l'année comptable 2012 afin d'uniformiser le reporting financier dans le groupe.

Tous les frais directs et indirects se rapportant à l'année comptable sont intégralement incorporés dans le résultat.

Les marges réalisées sur les commandes s'enregistrent au compte d'exploitation selon la méthode "percentage of completion" sur base de l'avancement des coûts (directs et indirects), suivant la marge finale estimée à la commande.

Si la marge estimée de la commande est négative, une provision sera créée pour les frais futurs afin d'intégrer totalement la perte dans le résultat.

Créances et dettes

Les créances sont enregistrées en comptabilité à leur valeur nominale.

Elles font l'objet de réductions de valeur si leur remboursement à l'échéance est en tout ou en partie incertain ou compromis.

Ces réductions de valeur sont appliquées indépendamment de leur admissibilité sur le plan fiscal.

Les créances et les dettes en devises sont comptabilisées à leur valeur nominale, convertie, le cas échéant, au cours en vigueur en fin d'exercice.

Les écarts de conversion seront repris comme un résultat financier.

Afin d'intégrer les chiffres des sociétés momentanées dans les livres de Cegelec, on emploie la méthode de la simple assimilation à une entreprise tierce. Cette méthode suppose que la société momentanée est considérée comme un tiers, ce qui suppose l'utilisation de comptes de clients ou de fournisseurs ou de créances et de dettes. Au niveau du compte de résultats, la reconnaissance du chiffre d'affaire est indépendante de la comptabilité des sociétés momentanées et se fait par "percentage of completion".

Cegelec a une responsabilité solidaire dans les sociétés momentanées dont elle fait partie.

Informations complémentaires

ASSOCIATIONS TEMPORAIRES DONT LA SOCIETE FAIT PARTIE

GEREES PAR CEGELEC SA

SM ICB OTAN (ITB-Cegelec-Balteau IE) - BE 0833.436.767
 SM Cegelec-Close OTAN - BE 0836.549.279
 SM Cegelec-Danneels (SM DACE) - BE 0628.768.648
 SM Cegelec-Close-Cofely-Axima (SM CLAXE) - BE 0628.768.153
 SM Cegelec Danneels Bordet - BE 0656.603.985
 SM Cegelec - Thomas Piron - BE 0662.963.326
 SM CEDA (Cegelec Danneels) - BE 0651.907.504
 SM Cegelec Close Deltathermic Bordet HVAC - BE 0656.739.092
 THV Cegelec-ITB Residence Palace - BE 0833.538.321
 THV Cegelec VMA Cadix - BE 0656.889.344
 THV Energyville - BE 0661.761.516
 THV Cegelec-Wycor UZB CATHLAB - BE 0697.556.692
 SM CEGELEC-PUTMAN - BE 0690.955.744

NON GEREES PAR CEGELEC SA

Spacebel - Cegelec - BE 0872.578.643
 Amec Spie -Jacobs Hubert Ets - Cegelec - BE 0875.381.052
 Axima Cegelec POLE STAR -BE 0843.109.152
 Interbuild-Cegelec#?Residence Palace#? - BE 0829.760.071
 THV Tein Telecom -Cegelec -BE 0835.950.948
 THV Ce De Havenhuis - BE 0502.485.932
 THV MBG_CEG_CMA -BE 0535.827.802
 Cegelec-Van Cleemput-CMI - BE 0565.909.876
 Cegelec-CMI - BE 0565.902.453
 Ascacentre - EMM - BE 0613.734.143
 Soc. Mom. Cegelec - Tranzoom - BE 0509.959.484
 THV Ce De - BE 0502.485.932
 SM CEGELEC-CLOSE-SPIE - BE 0654.995.567
 SM CLOSE-AXIMA-CEGELEC - LU28654453
 SM CLOSE-CEGELEC-E Cavell - BE 0689.714.045
 SM GALERE-BAM LUX-CEGELEC - LU29750062
 THV TRIBUS DELTA - BE 0674.526.320
 THV BAM Contractors nv - CEGELEC nv - DE MULDER bvba - BE 0678.699.201
 CegAx - Silver Tower - BE 0735.604.646

CASH POOLING

Les valeurs disponibles (54/58) incluent le cash-pooling avec le groupe Vinci pour un montant de 41.609 Keur.

Cegelec SA
Société anonyme
Avenue du Bourget 44
1130 BRUXELLES
TVA BE0402.031.346
RPR Bruxelles

Rapport de gestion du Conseil d'Administration de la société CEGELEC SA au 31 décembre 2019

destiné à l'Assemblée Générale annuelle des actionnaires du 16 juin 2020 à 16.00 au siège social.

SOMMAIRE

- 0. Généralités
- I. Commentaires sur les principales rubriques des comptes annuels de l'exercice social 2019
- II. Evénements importants survenus après la clôture de l'exercice
- III. Circonstances susceptibles d'avoir une influence notable sur le développement de la société
- IV. Activités en matière de recherche et de développement
- V. Succursales du groupe
- VI. Instruments financiers
- VII. Conflits d'intérêts
- VIII. Nomination commissaire

O. GENERALITES

A. Organisation :

Aucune modification importante d'organisation n'a été réalisée en 2019.

B. Chiffre d'affaires et résultat opérationnel :

Le chiffre d'affaires s'élève à 123.733 kEur et a augmenté de 33.103 kEur par rapport à l'année comptable précédente.

La société clôture l'année avec un résultat opérationnel positif avant impôts et avant résultat financier de 7.158 kEur (l'année passée 6.903 kEur).

C. Charges financières et résultat net :

Cette année un résultat net de -154 kEur a été comptabilisé. Les produits financiers s'élèvent à 134 kEur et les charges financières s'élèvent à 288 kEur. Il s'agit ici essentiellement d'intérêts sur les contrats leasing des voitures de société et des intérêts sur les cautions bancaires.

Les impôts sur résultat s'élèvent à 2.329 kEur.

L'année comptable se termine par un résultat positif après impôts de 4.676 kEUR (4.432 kEur en 2018).

D. Bilan :

Voir explication actif/passif.

I. **COMMENTAIRES SUR LES COMPTES ANNUELS, ANNEE 2019**

A. **Explication des principales rubriques de l'actif**

Frais d'établissement : néant

Immobilisations incorporelles : 850 kEur

Cette rubrique comprend les investissements de licences et softwares. Une diminution est observée par rapport à l'année précédente et est principalement liée aux amortissements qui s'élèvent à 168 kEur. Les nouveaux investissements de 2019 s'élèvent, eux, à 27 kEur.

Immobilisations corporelles : 1.197 kEur

Les immobilisations corporelles augmentent de 369 kEur par rapport à l'année précédente. De manière générale, les achats suivants ont été comptabilisés pour un montant de 775 kEur dans les rubriques suivantes :

- terrains et immeubles : néant
- outils : 104 kEur
- mobilier, matériel informatique et matériel de bureau : 326 kEur
- autres immobilisations corporelles : 345 kEur

Les amortissements de l'année comptable s'élèvent à 406 kEur.

Immobilisations financières : 25.041 kEur

Cette rubrique augmente de 25 millions Eur par rapport à l'année passée. Cette augmentation est liée au prêt consenti au Groupe (VINCI Energies Belgium) pour une période de 10 ans. Les autres immobilisations financières s'élèvent à 41 kEur, pas de changement à noter par rapport à 2018.

Stocks et commandes en cours d'exécution : néant

Créances à plus d'un an : 522 kEur

Il s'agit d'un prêt non privilégié à S&R Brugge en diminution de 40 kEur.

Créances à un an maximum : 30.147 kEur

Cette rubrique est composée de créances commerciales pour un montant de 25.729 kEur et autres créances pour 4.418 kEur. Cette dernière rubrique comprend principalement de la TVA à récupérer.

Investissements financiers & liquidités : 41.629 kEur.

Les valeurs disponibles diminuent de 22.410 kEur par rapport à 2018. Cela s'explique principalement par le prêt de 25 millions consenti au Groupe.

B. Explication des principales rubriques du passif

Capitaux propres : 24.408 kEur.

Les capitaux propres de la société augmentent de 1.326 kEur par rapport à l'année comptable précédente.

Provisions pour risques et charges : 308 kEur.

Les provisions diminuent de 41 kEur suite à une diminution de la provision des pensions.

Dettes à plus d'un an : néant

Dettes à un an maximum : 74.799 kEur.

Nous observons une augmentation des dettes des fournisseurs de 2.962 kEur, une augmentation des acomptes reçus en fin d'année de 206 kEur, ainsi qu'une augmentation des dettes relatives aux rémunérations et charges sociales de 1.415 kEur. Ces augmentations sont toutefois légèrement compensées par une diminution des dettes d'impôts de 430 kEur.

Les autres dettes augmentent de 2.208 kEUR.

L'augmentation des autres dettes provient principalement des dividendes à payer qui augmentent de 2.350 kEur par rapport à l'année précédente.

Acomptes reçus : 33.189 kEur

Les contrats sont repris dans les chiffres d'affaires et le résultat suivant la méthode « pourcentage of completion ». Ce pourcentage est basé sur les frais (directs et indirects) comptabilisés du projet. La marge est égale à la marge finale estimée à la commande.

La différence entre la facturation clients et le chiffre d'affaires est considérée comme acompte et est comptabilisée sur le compte "acomptes reçus sur commandes" (46).

Comptes de régularisation : 100 kEur

Cette rubrique contient essentiellement les frais à imputer et les produits acquis.

C. Explication du compte de résultats

Le chiffre d'affaires de l'année comptable s'élève à 123.733 kEur.

Le résultat d'exploitation de la société s'élève à 7.158 kEur, soit 5,79 % du chiffre d'affaires comparé à 7,62 % en 2018.

Le résultat financier est de -153 kEur.

Le résultat courant avant impôts de l'année comptable est de 7.005 kEur.

Le résultat à affecter s'élève à 4.676 kEur.

D. Affectation du résultat

En fin d'année comptable la société a réalisé un gain à affecter de 4.676 kEUR. Le gain total à affecter, tenant compte du gain affecté de l'année comptable dernière, s'élève à 10.792 kEUR.

Il est proposé à l'Assemblée Générale de comptabiliser le résultat comme suit : 3.350 kEur comme paiement d'un dividende aux actionnaires et le bénéfice de l'année ainsi que le bénéfice reporté de l'année précédente comme bénéfice reporté (7.442 kEur).

E. Information concernant les participations existantes

La société détient des participations dans les sociétés suivantes :

S & R Westerlo (26.600 Eur)

S & R Hasselt (7.995 Eur)

II. EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS APRES LA CLOTURE DE L'EXERCICE AU 31.12.2019

Evènement important après la date de la clôture de l'exercice est l'impact du COVID-19.

III. CIRCONSTANCES SUSCEPTIBLES D'AVOIR UNE INFLUENCE NOTABLE SUR LE DEVELOPPEMENT DE LA SOCIETE

Après la fin de l'exercice comptable la crise Corona a éclaté. La situation actuelle est incertaine, particulièrement en ce qui concerne la durée de cette pandémie mondiale. Il est difficile d'estimer l'impact final sur le chiffre d'affaires et la rentabilité de la société.

Sur base du reforecast établi à la fin du premier trimestre 2020, une chute du chiffre d'affaires ainsi que de la profitabilité sera inévitable. Les business units avec un impact considérable font appel au régime de chômage temporaire pour force majeure. Les résultats et cash-flows opérationnels restent néanmoins positifs sur base du reforecast susmentionné.

Suite à la pandémie Corona, un stress-test a été effectué sur la position de trésorerie de la société et pour la globalité de la position de trésorerie pour VINCI Energies en Belgique. Une diminution de la trésorerie est très probable, mais la position de liquidité n'entre pas dans une zone critique.

Le Conseil d'Administration est d'opinion que, sur base de l'information disponible actuellement, la crédibilité et la solvabilité de la société restent garanties.

IV. ACTIVITES EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT

Dans le cadre de la recherche et du développement en HVAC, plusieurs projets ont été développés et intégrés chez nos clients :

- Développement d'une bibliothèque de fonctions standard de régulation HVAC pour systèmes ouverts (Wago),
- Développement et installation d'un système de régulation de pression pour salles blanches de haute précision +/- 2 Pa (VAV+),
- Développement et installation d'un système combiné de régulation de pression et de débit à haute précision +/- 5% (CAV+).

Dans le cadre de la recherche et du développement en électricité, nous avons développé un système intelligent de Gestion Techniques Centralisées, utilisant un protocole KNX et Wago permettant :

- La gestion électrique du bâtiment,
- La gestion des stores,
- Le comptage énergie.

Pour tous ces projets, il y a toujours des demandes en cours concernant la récupération de précompte professionnel.

V. SUCCURSALES DU GROUPE :

La société a ouvert un établissement stable au Luxembourg au 1/1/2020, immatriculée au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 242262

VI. INSTRUMENTS FINANCIERS :

Pas d'application.

VII. CONFLITS D'INTERETS :

Il n'y a pas de constatation de conflit d'intérêt.

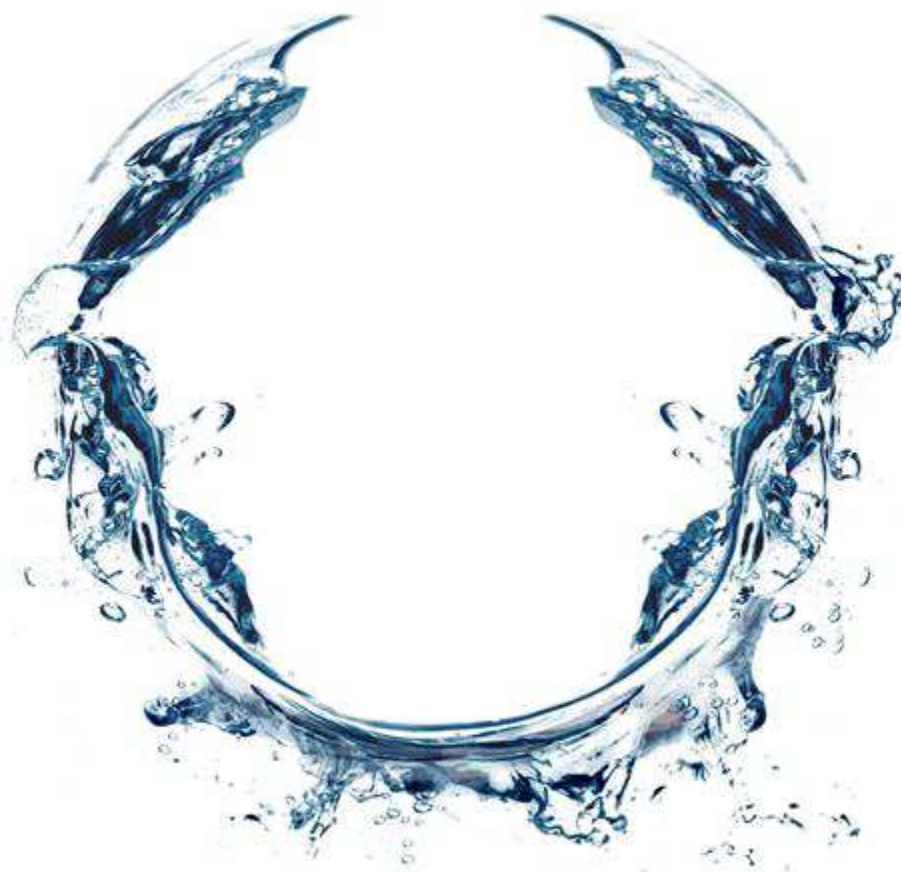
VIII. NOMINATION COMISSAIRE

Renouvellement du mandat de DELOITTE, réviseurs d'entreprise pour une durée de 3 ans.

Evere, le 30 avril 2020.

F. MONTESI
Administrateur Délégué





Cegelec SA

Rapport du commissaire à l'assemblée générale pour l'exercice clos le
31 décembre 2019 - Comptes annuels

Rapport du commissaire à l'assemblée générale de Cegelec SA pour l'exercice clos le 31 décembre 2019 - Comptes annuels

Dans le cadre du contrôle légal des comptes annuels de Cegelec SA (la « société »), nous vous présentons notre rapport du commissaire. Celui-ci inclut notre rapport sur les comptes annuels ainsi que les autres obligations légales et réglementaires. Le tout constitue un ensemble et est inséparable.

Nous avons été nommés en tant que commissaire par l'assemblée générale du 30 juin 2017, conformément à la proposition de l'organe d'administration émise sur présentation du conseil d'entreprise. Notre mandat de commissaire vient à échéance à la date de l'assemblée générale délibérant sur les comptes annuels clôturés au 31 décembre 2019. Nous avons exercé le contrôle légal des comptes annuels de Cegelec SA durant 10 exercices consécutifs.

Rapport sur les comptes annuels

Opinion sans réserve

Nous avons procédé au contrôle légal des comptes annuels de la société, comprenant le bilan au 31 décembre 2019, ainsi que le compte de résultats pour l'exercice clos à cette date et l'annexe, dont le total du bilan s'élève à 99 615 (000) EUR et dont le compte de résultats se solde par un bénéfice de l'exercice de 4 676 (000) EUR.

À notre avis, ces comptes annuels donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de la société au 31 décembre 2019, ainsi que de ses résultats pour l'exercice clos à cette date, conformément au référentiel comptable applicable en Belgique.

Fondement de l'opinion sans réserve

Nous avons effectué notre audit selon les Normes internationales d'audit (ISA), telles qu'applicables en Belgique. Par ailleurs, nous avons appliqué les normes internationales d'audit approuvées par l'IAASB applicables à la présente clôture et non encore approuvées au niveau national. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités du commissaire relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport. Nous nous sommes conformés à toutes les exigences déontologiques qui s'appliquent à l'audit des comptes annuels en Belgique, en ce compris celles concernant l'indépendance.

Nous avons obtenu de l'organe d'administration et des préposés de la société, les explications et informations requises pour notre audit.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Responsabilités de l'organe d'administration relatives à l'établissement des comptes annuels

L'organe d'administration est responsable de l'établissement des comptes annuels donnant une image fidèle conformément au référentiel comptable applicable en Belgique, ainsi que du contrôle interne qu'il estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à l'organe d'administration d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de fournir, le cas échéant, des informations relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si l'organe d'administration a l'intention de mettre la société en liquidation ou de cesser ses activités ou s'il ne peut envisager une autre solution alternative réaliste.

Responsabilités du commissaire relatives à l'audit des comptes annuels

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et d'émettre un rapport du commissaire contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes ISA permettra de toujours détecter toute anomalie significative existante. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Lors de l'exécution de notre contrôle, nous respectons le cadre légal, réglementaire et normatif qui s'applique à l'audit des comptes annuels en Belgique. L'étendue du contrôle légal des comptes ne comprend pas d'assurance quant à la viabilité future de la société ni quant à l'efficacité ou l'efficacite avec laquelle l'organe d'administration a mené ou mènera les affaires de la société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes ISA et tout au long de celui-ci, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définissons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et recueillons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- nous prenons connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par l'organe d'administration, de même que des informations les concernant fournies par ce dernier ;
- nous concluons quant au caractère approprié de l'application par l'organe d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport du commissaire sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport du commissaire. Cependant, des situations ou événements futurs pourraient conduire la société à cesser son exploitation ;
- nous apprécions la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des comptes annuels et évaluons si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents d'une manière telle qu'ils en donnent une image fidèle.

Nous communiquons aux personnes constituant le gouvernement d'entreprise notamment l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus, ainsi que les observations importantes relevées lors de notre audit, y compris toute faiblesse significative dans le contrôle interne.

Autres obligations légales et réglementaires

Responsabilités de l'organe d'administration

L'organe d'administration est responsable de la préparation et du contenu du rapport de gestion, des documents à déposer conformément aux dispositions légales et réglementaires, du respect des dispositions légales et réglementaires applicables à la tenue de la comptabilité ainsi que du respect du Code des sociétés, du Code des sociétés et des associations et des statuts de la société.

Responsabilités du commissaire

Dans le cadre de notre mandat et conformément à la norme belge complémentaire aux normes internationales d'audit (ISA) telles qu'applicables en Belgique, notre responsabilité est de vérifier, dans leurs aspects significatifs, le rapport de gestion, certains documents à déposer conformément aux dispositions légales et réglementaires, et le respect de certaines dispositions du Code des sociétés, du Code des sociétés et des associations et des statuts, ainsi que de faire rapport sur ces éléments.

Aspects relatifs au rapport de gestion

A l'issue des vérifications spécifiques sur le rapport de gestion, nous sommes d'avis que celui-ci concorde avec les comptes annuels pour le même exercice et a été établi conformément aux articles 3:5 et 3:6 du Code des sociétés et des associations.

Dans le cadre de notre audit des comptes annuels, nous devons également apprécier, en particulier sur la base de notre connaissance acquise lors de l'audit, si le rapport de gestion comporte une anomalie significative, à savoir une information incorrectement formulée ou autrement trompeuse. Sur base de ces travaux, nous n'avons pas d'anomalie significative à vous communiquer.

Mention relative au bilan social

Le bilan social, à déposer à la Banque nationale de Belgique conformément à l'article 3:12, § 1, 8° du Code des sociétés et des associations, traite, tant au niveau de la forme qu'au niveau du contenu, des mentions requises par ce Code, en ce compris celles concernant l'information relative aux salaires et aux formations, et ne comprend pas d'incohérences significatives par rapport aux informations dont nous disposons dans le cadre de notre mission.

Mentions relatives à l'indépendance

- Notre cabinet de révision et notre réseau n'ont pas effectué de missions incompatibles avec le contrôle légal des comptes annuels et notre cabinet de révision est resté indépendant vis-à-vis de la société au cours de notre mandat.
- Les honoraires relatifs aux missions complémentaires compatibles avec le contrôle légal des comptes annuels visées à l'article 3:65 du Code des sociétés et des associations ont correctement été ventilés et valorisés dans l'annexe aux comptes annuels.

Autres mentions

- Sans préjudice d'aspects formels d'importance mineure, la comptabilité est tenue conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique.
- La répartition des résultats proposée à l'assemblée générale est conforme aux dispositions légales et statutaires.
- Nous n'avons pas à vous signaler d'opération conclue ou de décision prise en violation des statuts, du Code des sociétés ou, à partir du 1^{er} janvier 2020, du Code des sociétés et des associations.

Anvers, le 8 mai 2020

Le commissaire



Deloitte Réviseurs d'Entreprises SCRL
Représentée par Kathleen De Brabander

Deloitte.

Deloitte Bedrijfsrevisoren/Réviseurs d'Entreprises
Coöperatieve vennootschap met beperkte aansprakelijkheid/Société coopérative à responsabilité limitée
Registered Office: Gateway building, Luchthaven Brussel Nationaal 1 J, B-1930 Zaventem
VAT BE 0429.053.863 - RPR Brussel/RPM Bruxelles - IBAN BE 17 2300 0465 6121 - BIC GEBABEBB

Member of Deloitte Touche Tohmatsu Limited

N°	BE 0402.031.346	C 10
----	-----------------	------

BILAN SOCIAL

Numéros des commissions paritaires dont dépend l'entreprise: 111 209 124

Etat des personnes occupées

Travailleurs pour lesquels l'entreprise a introduit une déclaration DIMONA ou qui sont inscrits au registre général du personnel

Au cours de l'exercice	Codes	Total	1. Hommes	2. Femmes
Nombre moyen de travailleurs				
Temps plein	1001	368,8	335,9	32,9
Temps partiel	1002	45	35,2	9,8
Total en équivalents temps plein (ETP)	1003	401	361,5	39,5
Nombre d'heures effectivement prestées				
Temps plein	1011	576.952	525.336	51.616
Temps partiel	1012	50.174	39.469	10.705
Total	1013	627.126	564.805	62.321
Frais de personnel				
Temps plein	1021	26.573.753	24.505.750	2.068.003
Temps partiel	1022	2.445.093	2.037.569	407.524
Total	1023	29.018.846	26.543.319	2.475.527
Montant des avantages accordés en sus du salaire	1033	338.209	283.410	54.799

Au cours de l'exercice précédent	Codes	P. Total	1P. Hommes	2P. Femmes
Nombre moyen de travailleurs en ETP	1003	373,8	336,5	37,3
Nombre d'heures effectivement prestées	1013	573.785	517.409	56.376
Frais de personnel	1023	26.027.721	24.170.534	1.857.187
Montant des avantages accordés en sus du salaire	1033	313.428	264.539	48.889

Travailleurs pour lesquels l'entreprise a introduit une déclaration DIMONA ou qui sont inscrits au registre général du personnel (suite)

A la date de clôture de l'exercice	Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
Nombre de travailleurs	105	386	43	416,3
Par type de contrat de travail				
Contrat à durée indéterminée	110	381	40	410,2
Contrat à durée déterminée	111	5	3	6,1
Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini	112			
Contrat de remplacement	113			
Par sexe et niveau d'études				
Hommes	120	355	33	378,6
de niveau primaire	1200	6	1	6,8
de niveau secondaire	1201	221	21	236
de niveau supérieur non universitaire	1202	68	5	72
de niveau universitaire	1203	60	6	63,8
Femmes	121	31	10	37,7
de niveau primaire	1210			
de niveau secondaire	1211	8	4	10,2
de niveau supérieur non universitaire	1212	10	4	12,9
de niveau universitaire	1213	13	2	14,6
Par catégorie professionnelle				
Personnel de direction	130	6		6
Employés	134	218	26	235,4
Ouvriers	132	159	17	171,9
Autres	133	3		3

Personnel intérimaire et personnes mises à la disposition de l'entreprise

Au cours de l'exercice	Codes	1. Personnel intérimaire	2. Personnes mises à la disposition de l'entreprise
Nombre moyen de personnes occupées	150	21,3	
Nombre d'heures effectivement prestées	151	44.259	
Frais pour l'entreprise	152	1.341.640	

Tableau des mouvements du personnel au cours de l'exercice

Entrées

Nombre de travailleurs pour lesquels l'entreprise a introduit une déclaration DIMONA ou qui ont été inscrits au registre général du personnel au cours de l'exercice

Par type de contrat de travail

Contrat à durée indéterminée

Contrat à durée déterminée

Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini

Contrat de remplacement

Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
205	84	2	85,7
210	80	1	80,9
211	4	1	4,8
212			
213			

Sorties

Nombre de travailleurs dont la date de fin de contrat a été inscrite dans une déclaration DIMONA ou au registre général du personnel au cours de l'exercice

Par type de contrat de travail

Contrat à durée indéterminée

Contrat à durée déterminée

Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini

Contrat de remplacement

Par motif de fin de contrat

Pension

Chômage avec complément d'entreprise

Licenciement

Autre motif

Dont: le nombre de personnes qui continuent, au moins à mi-temps, à prêter des services au profit de l'entreprise comme indépendants

Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
305	50	4	53,2
310	41	2	42,6
311	9	2	10,6
312			
313			
340	6		6
341			
342	11	1	11,8
343	33	3	35,4
350			

Renseignements sur les formations pour les travailleurs au cours de l'exercice

	Codes	Hommes	Codes	Femmes
Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère formel à charge de l'employeur				
Nombre de travailleurs concernés	5801	298	5811	29
Nombre d'heures de formation suivies	5802	6.476	5812	489
Coût net pour l'entreprise	5803	532.405	5813	29.323
dont coût brut directement lié aux formations	58031	533.812	58131	29.401
dont cotisations payées et versements à des fonds collectifs	58032	24.266	58132	3.202
dont subventions et autres avantages financiers reçus (à déduire)	58033	25.673	58133	3.280
Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère moins formel ou informel à charge de l'employeur				
Nombre de travailleurs concernés	5821	123	5831	16
Nombre d'heures de formation suivies	5822	1.524	5832	141
Coût net pour l'entreprise	5823	78.826	5833	8.001
Initiatives en matière de formation professionnelle initiale à charge de l'employeur				
Nombre de travailleurs concernés	5841	12	5851	
Nombre d'heures de formation suivies	5842	6.931	5852	
Coût net pour l'entreprise	5843	37.724	5853	